

# Politiques et règlements de l'Animara Con

## **Code de conduite**

- Les participants doivent respecter la politique du festival en tout temps.
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte (18 ans ou plus).
- Les festivaliers doivent respecter les consignes données par les membres du staff de l'Animara Con, le personnel responsable de la sécurité et les bénévoles.

## **Comportement**

- Pour des raisons de sécurité, aucune accolade surprise (glomping) ne sera tolérée.
- Tout contact physique doit être consentant. Aucun comportement pouvant porter préjudice (physique ou moral) ne sera toléré.
- Une bonne hygiène corporelle est de mise.

## **Règlements relatifs aux billets et insignes**

- Vous devez apporter votre confirmation de billet ainsi qu'une pièce d'identité avec photo pour récupérer votre insigne.
- Il n'y a aucun remboursement sur les billets achetés.
- Les billets sont non-transférables, que ce soit avant de récupérer l'insigne ou après.

## **Identification**

Tous les festivaliers doivent avoir une carte d'identité avec photo et ont l'obligation de la présenter sur demande au personnel du festival. *L'insigne doit être visible en tout temps* et être présenté sur demande aux membres de l'organisation de l'Animara Con ou au personnel responsable de la sécurité.

En cas de perte d'insigne, contactez un membre du personnel de l'Animara Con le plus rapidement possible et rendez-vous à la table des inscriptions pour obtenir un insigne de remplacement. Votre nouvel insigne n'aura pas les mêmes privilèges que le précédent (par exemple : approbation de votre arme).

Tout insigne trouvé doit être rapporté à la table d'information ou à un membre du personnel de l'Animara Con.

## **Politique concernant les photos et les vidéos**

- Toute photographie/vidéographie est permise dans les endroits communs (non restreints) à l'exception des salles de projection et de la salle des exposants (sauf si les exposants y consentent).
- Toute photographie/vidéographie à des fins commerciales est interdite sans la permission de l'Animara Con.
- Toute personne souhaitant prendre des photos à des fins personnelles (y compris Flickr, Facebook, etc.) doit avoir le consentement de la personne photographiée.

- Tout enregistrement audio, toute photo et tout vidéo d'un évènement d'Animara Con doit être identifié comme tel.
- Pour la sécurité des personnes sur scène, AUCUN FLASH DURANT LA MASCARADE.
- Ces règlements s'appliquent à tous les participants.

### **Politique de l'Hôtel Delta de Sherbrooke**

- Aucune nourriture ou boisson ne sera tolérée. Des pichets d'eau seront à votre disposition.
- Aucun affichage n'est permis sur les murs.
- Il est interdit de fumer dans tout édifice public au Québec (article 2 de la Loi sur le tabac).

### **Ventes et sollicitations**

Aucune vente ou sollicitation de biens ou de services n'est permise sur le site du festival, sans l'accord de l'Animara Con. Tout contrevenant sera expulsé du festival.

### **Politique concernant les bénévoles**

L'achat d'un insigne est obligatoire pour avoir accès au festival. Le remboursement sera effectué après les heures de bénévolat. L'Animara Con peut, dans certains cas, permettre des exceptions.

#### Vous devez respecter les politiques du service à la clientèle:

- Tous les festivaliers sont considérés comme des clients.
- Le vouvoiement est obligatoire (en français).
- Il faut communiquer avec les participants dans leur langue de préférence.

Vous devez faire vérifier vos heures par le responsable désigné. Pas de vérification, pas de remboursement. Présentez-vous toujours à la table des bénévoles lorsque vous commencez ou terminez un quart de bénévolat.

### **Politique concernant les armes et les accessoires**

Pour la sécurité de tous les festivaliers, les restrictions suivantes s'appliquent concernant les armes et les accessoires encombrants. Tout festivalier doit prendre connaissance de la politique suivante et la respecter en tout temps.

Le terme « arme » désigne tout objet qui est susceptible de servir à l'attaque ou à la défense, et les répliques de celui-ci. Le terme « accessoire » désigne tout objet qui accompagne une tenue vestimentaire, mais qui n'est pas indispensable. Ceci comprend, entre autres, les accessoires

qui limitent les mouvements et/ou la vision d'une personne. En cas de doute, faites inspecter l'arme ou l'accessoire.

Toute arme ou tout accessoire qui suit est interdit et pourrait être confisqué :

- Arme à feu réelle, fonctionnelle ou non.
- Arme en métal, tranchante ou non.
- Projectile. Toute arme ou tout accessoire s'apparentant à une arme à projectile sera autorisé à la discrétion des maîtres d'armes. De façon générale, il est préférable que ces objets soient rendus inopérants de façon permanente ou soient sans tension.
- Arme interdite aux termes de la législation canadienne; par exemple\* :
- Réplique d'arme à feu contemporaine (c.-à-d. commençant par l'ère du revolver - guerre de Sécession des États-Unis jusqu'à toute arme actuellement fabriquée);
- Nunchakus, shurikens ou toute autre arme d'arts martiaux à autorisation restreinte (les modèles en mousse de ces armes sont permis);
- Les couteaux automatiques comme les couteaux à cran d'arrêt, les couteaux dont la lame s'ouvre par force centrifuge, comme les couteaux automatiques ou les couteaux papillon;
- Les sarbacanes;
- Les coups de poing américains.

(\*Cette liste ne se limite pas à ces quelques exemples.

Pour en savoir plus ou avoir la liste complète, consultez l'article 84 du Code criminel du Canada sur le site suivant : <http://lois-laws.justice.gc.ca/fra/C-46/page-3.html#codese:84>)

- Arme pour l'application de la loi comme des masses, pistolets électriques ou bâtons (une fois de plus, des répliques en mousse sont permises).
- Arme ou accessoire dépassant les 8 pieds de longueur. Les accessoires lourds ou encombrants seront acceptés à la discrétion des maîtres d'armes.
- Pointeur laser.

Les maîtres d'armes peuvent interdire toute arme ou tout accessoire qu'ils jugent inacceptable ou dangereux.

Avant de pouvoir vous promener sur le site du festival avec votre arme ou votre accessoire, vous devez le faire vérifier en personne par un des maîtres d'armes de l'Animara Con. Celui-ci indiquera par une marque appropriée que l'arme ou l'accessoire est approuvé. Toute nouvelle arme et tout nouvel accessoire entrant sur le site du festival doivent faire l'objet d'une vérification, même si le participant a déjà fait approuver d'autres armes ou accessoires.

Si l'arme ou l'accessoire est approuvé, il sera étiqueté et l'insigne du festivalier sera identifié en conséquence. Si l'arme ou l'accessoire est rejeté, le festivalier doit immédiatement l'apporter hors du site du festival et l'entreposer dans un endroit approprié (p. ex. : chambre d'hôtel ou voiture), ou le laisser auprès des maîtres d'armes.

Veillez noter que les maîtres d'armes ne sont pas responsables de l'arme ou de l'accessoire laissé en dépôt et qu'il incombe au festivalier de venir le chercher. Toute arme ou tout accessoire qui est encore à la vérification des armes le dimanche à la fermeture du festival devient la propriété de l'Animara Con après la période légale de six mois.

Toute arme et tout accessoire sont associés à une personne et celle-ci en est responsable en tout temps. Cette dernière ne peut prêter son arme ou son accessoire à qui que ce soit.

Les membres de la sécurité et du comité organisateur du festival se réservent le droit d'inspecter les armes, les étiquettes et les marques sur les insignes à tout moment. En cas de présence de signes d'altération, les maîtres d'armes confirmeront l'authenticité des étiquettes et des marques.

Veillez noter qu'il est possible d'obtenir une dispense au règlement seulement pour la mascarade. Pour obtenir cette dispense, il faut soumettre une requête à la directrice de la mascarade ET au maître d'armes en chef avant la fin des inscriptions à la mascarade.

Le non-respect de l'une ou de plusieurs des règles susmentionnées pourra entraîner l'exécution immédiate des pénalités suivantes :

- Perte du privilège d'avoir une arme ou un accessoire.
- Expulsion du festival sans remboursement.
- Dans des cas extrêmes, des accusations criminelles pourraient être portées contre vous.

Toute décision prise par les maîtres d'armes ou le comité organisateur est définitive et sera appliquée afin de garantir la tranquillité d'esprit et la sécurité des autres personnes sur le site du festival.

**En cas de différend, les membres de l'Animara Con ont TOUJOURS le dernier mot.**

*\*\*\*Nous remercions le festival G-anime pour nous avoir autorisé à utiliser leurs politiques et règlements.*